

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT.

D E C R E T

N°D/004/.....032...../PRG/SGG

**NOMMANT LE CHEF DE CABINET DE LA
GRANDE CHANCELLERIE DE L'ORDRE
NATIONAL DU MERITE DE LA PRESIDENCE
DE LA REPUBLIQUE.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ,

VU - La Loi Fondamentale,

VU - L'Ordonnance N° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée ;

VU - La Loi N° L/94/002/CTRN, modifiant et complétant l'Ordonnance N° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU - Le Décret D/94/002 du 26 Janvier 1994, nommant un Grand Officier de l'Ordre National Du Mérite de la République de Guinée ;

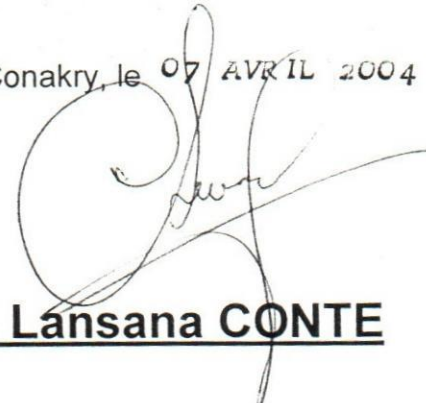
VU - Le Décret D/94/003 du 26 Janvier 1994, nommant le Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée ;

DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/ Monsieur SOUMAH KERFALLA, Matricule 143 327 M, Hiérarchie A, Grade V, Echelon VIII, indice 1930, précédemment Conseiller Chargé de missions de la Grande Chancellerie de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée, est nommé Chef de Cabinet de ladite Institution, en remplacement de Monsieur Saloum FOFANA, admis à faire Valoir ses droits à la retraite.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 07 AVRIL 2004


Général Lansana CONTE

